

L'Éclaireur

Journal des parents de l'école de la Clairière

Automne 2025

Chers parents,

L'automne s'installe doucement, apportant avec lui ses couleurs chaleureuses et une belle énergie dans notre école. Après un mois de septembre bien rempli, les élèves ont trouvé leur rythme et les apprentissages sont bien engagés.

Nous tenons à remercier chaleureusement les familles pour leur engagement et leur soutien. Votre présence lors des rencontres et votre collaboration avec l'équipe-école contribuent à créer un environnement bienveillant et propice à la réussite de tous.

Au plaisir de voir vos enfants s'épanouir,

Nathalie Morand
Directrice

Dates importantes:

- 13 octobre : Journée de congé (Action de grâces)
- 14 octobre : Visite des Super Recycleurs
- 15 octobre: Première communication aux parents et séance du conseil d'établissement
- 28 octobre : Journée pédagogique
- 31 octobre : Fête de l'Halloween à l'école (informations à venir)
- 13 novembre : Journée pédagogique
- Semaine du 17 novembre : Publication du bulletin de la première étape et rencontres de parents
- 21 novembre : Journée pédagogique



Fréquence de consignation des résultats aux bulletins du primaire

- Des dépliants explicatifs pour les parents concernant les résultats qui seront inscrits aux bulletins du préscolaire et du primaire sont disponibles sur le site internet de l'école. Vous pouvez y avoir accès en cliquant sur les liens :

<https://clairiere.cssmi.qc.ca/programmes/prescolaire/>

<https://clairiere.cssmi.qc.ca/programmes/primaire/>



LES SUPER RECYCLEURS

Les Super Recycleurs feront une cueillette dans notre stationnement le **14 octobre de 7h30 à 17h.**

Profitez de l'arrivée de l'automne pour faire le ménage et venir déposer le matériel suivant :

- vêtement hommes, femmes et enfants;
- chaussures, bottes, sacs à mains, foulards, chapeaux, gants, fourrures, accessoires de cui;
- draps, literie, serviettes, rideaux;
- petits jouets complets en bon état.

Vous pouvez apporter vos sacs le mardi 14 octobre. Ce geste écologique nous permet de financer les achats du Comité vert (ex. sacs pour le compost).

Veuillez noter que nous remettrons également aux Super Recycleurs tous les vêtements accumulés depuis la rentrée dans nos objets perdus. Nous vous suggérons de demander à votre enfant de récupérer ses vêtements perdus d'ici au vendredi 10 octobre.



Loi sur le protecteur national de l'élève

Tous les élèves et leurs parents ont le droit de formuler une plainte par rapport à une situation ou une décision du milieu scolaire.

Si vous n'êtes pas satisfaits des services scolaires, voici les étapes à suivre

- 1- Parler à la personne concernée ou à son patron** (ex. la direction de l'école)
- Si l'élève ou son parent demeure insatisfait du traitement de leur plainte, il peut ensuite s'adresser au responsable du traitement des plaintes du centre de services scolaire.
- Communiquer avec le protecteur régional de l'élève à l'adresse courriel suivante : plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca

Il est également possible de faire un signalement ou une plainte concernant un acte de violence à caractère sexuel (VACS) au protecteur régional de l'élève.

Protecteur national de l'élève Québec

À l'écoute pour protéger TES DROITS!

COMMENT PORTER PLAINTE?

Si toi ou tes parents n'êtes pas satisfaits des services scolaires :

- 1 Parlez-en à la personne concernée ou à son patron
- 2 Contacte le responsable du traitement des plaintes
- 3 Communique avec ton protecteur régional de l'élève

Violence à caractère sexuel

Tu peux porter plainte directement au protecteur régional de l'élève si tu le souhaites. De plus, toute autre personne peut faire un signalement directement au protecteur régional de l'élève.

PERSONNE ne peut te menacer ou te faire des représailles parce que toi ou tes parents avez porté plainte.

Pour porter plainte, faire un signalement ou pour toute autre question :

- quebec.ca/droits-eleve
- [téléphone/texto](tel:1-833-420-5233)
- plaintes-pne@pne.gouv.qc.ca

Votre gouvernement

52-1001

Membres parents au conseil d'établissement

À la suite de l'assemblée générale de parents tenue en septembre, voici les membres parents du conseil d'établissement:

Mme Mideline Charlottin

Mme Béatrice Dagrain

Mme Félicité Djoupop

Mme Luce Laflamme

Mme Sophie Megret

Des substitutes ont également été élus ce même soir :

Mme Stéphanie Chartray

M. Alexis Tchamanbe

Mme Tania Younes

Vous êtes invités à venir assister aux séances du conseil d'établissement qui sont ouvertes au public.

La première séance aura lieu **mercredi le 15 octobre à 18 h 30 à l'école, au local 152.**

Ponctualité et arrivée des élèves

L'équipe-école tient à vous réitérer l'importance de respecter l'heure de début de la journée scolaire. En effet, les élèves qui arrivent à l'heure à l'école ont la chance de vivre une entrée progressive dans l'école ce qui nous permet de les accueillir chaleureusement, en prenant un temps de qualité et les élèves peuvent faire leur routine scolaire du matin en entrant dans la classe ce qui leur permet de partir la journée du bon pied. De plus, lorsqu'il y a des retardataires, les conséquences sont nombreuses, autant pour les enfants de la classe qui voient leur apprentissage interrompu que pour l'équipe-école qui doit gérer les retards. C'est pour ces raisons, entre autres, que nous valorisons la ponctualité.

Voici un rappel de l'horaire de début de journée :

8h00 : début de l'interdiction de circuler dans le stationnement

8h25 à 8h35 : arrivée des élèves et des autobus

* Les enfants ne sont pas admis dans la cour avant 8h25 car il n'y a pas de surveillance.

8h35 : fermeture des portes de la cour

* Les élèves retardataires doivent passer par le secrétariat pour entrer dans l'école.



Facture école



Votre état de compte est maintenant disponible sur votre compte MOZAIK parent. Le paiement internet est fortement recommandé. Si c'est impossible pour vous de le faire de façon électronique, les autres modalités de paiements acceptées doivent se faire à l'école pendant les heures d'ouverture, entre 8h30 et 12h ou de 13h à 16h.



Support financier

Nous savons que certaines familles peuvent vivre des périodes plus difficiles et avoir besoin d'un support temporaire pour arriver financièrement.

Si vous traversez un moment plus pénible, n'hésitez pas à entrer en contact avec la direction de l'école, par courriel, au nathalie.morand@cssmi.qc.ca pour savoir comment l'école pourrait vous aider, soit au niveau des factures à payer ou au niveau d'une aide alimentaire.

Soyez assurés que vos demandes seront accueillies avec discrétion.



Vêtements adaptés

Avec l'arrivée du temps frais, il est important que votre enfant porte des vêtements adaptés. En incluant la période du dîner, les élèves passent au moins 60 minutes par jour à l'extérieur. Des vêtements qui conviennent à la température leur permettent de profiter au maximum de ces périodes de jeux.

Bénévoles – Bibliothèque scolaire

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour notre bibliothèque scolaire. Un horaire sera fait en fonction des disponibilités de chacun. Les tâches sont variées (prêts de livres, gestion des retours, réparations, etc.) Pour ceux et celles qui en seraient à leur première expérience, une formation est offerte.

Si vous êtes intéressés, vous êtes priés d'envoyer un courriel à Mme Sophie à l'adresse suivante : sophie.bizier@cssmi.qc.ca



Chronique parents du CSSMI

INSCRIPTION DANS UN PROJET PARTICULIER RÉGIONAL POUR LES ÉLÈVES DU SECONDAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Venez découvrir les projets particuliers régionaux qui enrichiront le parcours scolaire de votre enfant au secondaire pour l'année 2026-2027. Nous offrons une variété de programmes tels que :

- Alternatif
- Baccalauréat international
- Football
- Formation musicale intensive
- Hockey féminin
- Santé globale
- Sport-études

Les soirées d'information sont **OBLIGATOIRES** pour les parents qui souhaitent inscrire leur enfant dans un de ces programmes. Toutes ces rencontres auront lieu durant le mois d'octobre. Certaines se tiendront en présentiel, tandis que d'autres seront virtuelles.

Pour plus de détails, visitez la section dédiée aux [Projets particuliers régionaux](#).